

En contexte de pandémie, quoi faire avant de consulter ?



J'ai un résultat positif à la COVID-19.

DÉBUTER LES SOINS À LA MAISON



J'ai des questions sur ma santé.

APPELER INFO-SANTÉ 811



J'ai des inquiétudes ou je vis une situation difficile.

APPELER INFO-SOCIAL 811



Je souhaite renouveler mes ordonnances.

EN PARLER AVEC VOTRE PHARMACIEN(NE)

[Québec.ca/besoinsanté](https://quebec.ca/besoinsanté)

Votre gouvernement

Québec

Circonscription de Prévost

Plus le 117 000 \$ en aide financière

Le 8 mars dernier, la députée de Prévost et ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, madame Marguerite Blais, a confirmé, au nom de la ministre de la Culture et des Communications, madame Nathalie Roy, une aide financière de 21 750 \$ pour l'entente de développement culturel avec la ville de Prévost, ainsi qu'une aide de plus de 96 000 \$ pour deux médias locaux communautaires, soit le *Journal des citoyens* et le journal *Le Sentier*.

Une offre culturelle bonifiée à Prévost

L'entente de développement culturel servira directement la vitalité culturelle de la Ville de Prévost, afin d'offrir des œuvres et des activités artistiques en phase avec la réalité locale.

Pour Marguerite Blais, députée de Prévost, ce financement promet de belles découvertes artistiques et démontre la volonté du gouvernement du Québec de faire rayonner les artistes et artisans locaux.

Souligner l'importance de l'information locale

C'est en tout plus de 96 000 \$ que se partageront le *Journal des citoyens* et le journal *Le Sentier*, deux publications communautaires de la région. Il s'agit de sommes record issues de la bonification du Plan de relance économique du milieu culturel, additionnées d'une aide financière spéciale pilotée par le ministère du Travail, de l'emploi et de la Solidarité sociale et dédiée aux organismes communautaires qui ont été affectés par la crise sanitaire.

Ces sommes contribueront à soutenir l'offre d'information locale et

de qualité offerte par les deux publications, tout en les appuyant dans la poursuite de leur mission.

Les médias communautaires ont été particulièrement touchés par la pandémie. Dans ce contexte, le gouvernement du Québec a reconnu leur apport essentiel pour la société québécoise et leur a accordé un montant supplémentaire pour maintenir et développer leur mission respective. Les nouveaux investissements visent notamment à maintenir, à accroître et à adapter les activités et les services de ces médias.

« Les médias communautaires, qu'ils se trouvent en ville ou en région, donnent une voix nécessaire aux citoyens et sont de formidables outils de développement social. L'accès à l'information est un des piliers de notre démocratie et les médias que nous soutenons en sont des relayeurs nécessaires au Québec. Notre gouvernement est fier d'investir plus de 9,5 M\$ pour contribuer à leur mission et à leur développement. » – Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications.

- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue

- Médecine familiale
D^r Frédéric Soriot
- Médecine Orthopédique
D^r Paul Coriaty

- Laboratoire d'orthèses et prothèses
- Apnée du sommeil



CLINIQUE MULTI-SOINS DE PRÉVOST

2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PRÉVOST

450-224-2189